

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, SOCIOPROFESSIONNEL, VERS ET DANS L'EMPLOI

L'orientation des bénéficiaires du RSA constitue une étape essentielle pour le démarrage d'un parcours d'insertion. En effet, selon la situation personnelle du demandeur, plusieurs types d'accompagnement sont possibles : social, socioprofessionnel, vers et dans l'emploi.

I L'accompagnement social

Il concerne des personnes présentant des difficultés sociales ou rencontrant des problèmes de santé. Dans ce cas, l'accompagnement prend en compte tous les éléments relatifs au parcours, à la vie quotidienne, à l'environnement de la personne.

Qui assure cet accompagnement ?

Qui? Travailleurs sociaux ...	Nombre de personnes suivies
Du Département	13 000
Des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)	5 000
D'associations	1 900
De la Caisse d'Allocations Familiales (familles monoparentales)	1 000

II L'accompagnement socioprofessionnel

Cet accompagnement concerne des personnes visant une intégration dans le marché du travail, tout en ayant besoin de soutien dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Le travail sur l'autonomie, l'engagement d'une réflexion autour d'un projet professionnel réaliste sont mis en avant.

Qui assure cet accompagnement ?

Qui?	Nombre de personnes suivies
Référents Spécialisés Insertion du Département (1)	3 300
Travailleurs sociaux de 7 Centre Communaux d'Action Sociale)	360
Associations	260
Mutualité Sociale Agricole (Agriculteurs en difficulté)	65

III L'accompagnement vers et dans l'emploi

• Qui?	• Pour qui?
<ul style="list-style-type: none">• Conseillers emploi de Pôle emploi: différents accompagnements:<ul style="list-style-type: none">- le suivi- le guidé- le renforcé- l'accompagnement global et l'accompagnement intensif jeune (cofinancement par le Fonds Social Européen)	<ul style="list-style-type: none">• Personnes:<ul style="list-style-type: none">- Immédiatement disponibles pour occuper un emploi, et en capacité d'accepter les offres raisonnables;- En capacité d'accomplir des actes positifs et répétés de recherche d'emploi, et de participer à la définition et à l'actualisation du Projet personnalisé d'Accès à l'Emploi
<ul style="list-style-type: none">• Conseillers emploi du Département (1)	

(1) L'équipe des Référents Spécialisés Insertion et des conseillers emploi du Département intervient dans le cadre d'une opération et d'un cofinancement par le Fonds Social Européen.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020